

ROYAUME DU MAROC  
-----  
OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE (19)  
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE  
-----



المملكة المغربية  
-----  
المكتب المغربي  
للملكية الصناعية والتجارية  
-----

## (12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication :  
**MA 25377 A1**

(51) Cl. internationale :  
**F17C 1/00; B65D 53/02**

(43) Date de publication :  
**01.04.2002**

---

(21) N° Dépôt :  
**26280**

(22) Date de Dépôt :  
**23.07.2001**

(71) Demandeur(s) :  
**GERARD SCHELLE, 14, Plage Essanaoubar (Ex.David) BOUZNIKA (MA)**

(74) Mandataire :  
**CABINET CHARDY**

---

(54) Titre : **ECROU DE SECURITE POUR BOUTEILLE DE GAZ 12 KG.**

(57) Abrégé : **ECROU DE SECURITE POUR BOUTEILLE DE GAZ 12 KG.**

**BREVET D'INVENTION**

**MEMOIRE DESCRIPTIF**

**Déposant : Monsieur Gérard SCHELLE**

**Titre : « Ecou de sécurité pour bouteille de Gaz 12 Kgs. »**

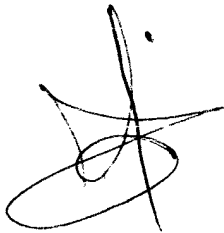
25377NA

RESUME

« Ecou de sécurité pour bouteille de gaz 12 Kg. »

L'invention consiste en une bague segmentée, déformable à la mise en place sur le robinet quelle que soit la position de l'écrou et interdisant tout dévissage sans rupture de l'inviolabilité.

RJ 26 280



- 3<sup>e</sup> et dernier feuillet
- Duplicata conforme à l'original
- Rabat, le 23/7/2001

Les robinets des bouteilles de gaz de 12kgs. sont, après remplissage, équipés d'un écrou de sécurité et d'inviolabilité.

La fonction d'inviolabilité impose de placer la capsule dans une position précise avec risques de rupture de l'inviolabilité et perte de temps.

L'invention consiste en une bague segmentée, déformable à la mise en place sur le robinet, quelle que soit la position de l'écrou et interdisant tout dévissage sans rupture de l'inviolabilité.

L'écrou ( 1 ) en matière plastique, destiné à assurer l'inviolabilité et l'étanchéité des robinets de bouteilles de gaz de 12kg. est équipé, à sa base, d'une bague ( 3 ) comportant plusieurs segments, rattachés, à l'extérieur de l'écrou, par des points de rupture ( 4 ).

La partie intérieure de cette bague ( 3 ) est cônique afin que les segments de celle-ci épousent les formes du robinet lors de sa mise en place.

Une couronne ( 2 ), réalisée sur la partie supérieure des segments de la bague ( 3 ) évite, lors du dévissage de l'écrou, que ces éléments se dispersent et puissent être récupérés en chapelet.

../..

REVENDICATION

1°- Principe de la bague cônica, déformable, avec couronne d'assemblage des segments, assurant l'inviolabilité des robinets des bouteilles de gaz de 12 Kg.